

Résolution

La dissolution anticipée de la société à compter du 22 decembre 2023, la nomination de monsieur Konné BATHILY en qualité de liquidateur, demeurant au 43 rue César Franck 77140 Nemours, le siège de la liquidation est fixé au siège social de l'entreprise

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h 30

De tout ce dessus a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance et visé par les associés présents à l'assemblée.

Le Gérant

Monsieur Konné BATHILY

A blue ink signature, appearing to be 'Konné', written in a cursive style.

L'Associé

Monsieur Berat ARAS

A black ink signature, appearing to be 'Berat', written in a cursive style.

Monsieur Serhat ARAS

A black ink signature, appearing to be 'Serhat', written in a cursive style.